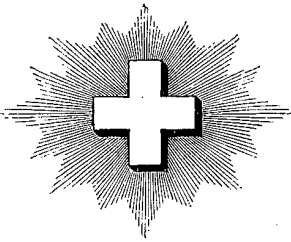


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 3883

28 août 1891, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

A. LUGRIN, à L'ORIENT-DE-L'ORBE.

Perfectionnement apporté à la construction des chronographes-compteurs.

Par la présente demande de brevet je désire mettre au bénéfice de la protection légale une modification de la corne e^1 du levier E et du bras h du marteau H de retour à zéro, qui font partie de la combinaison revendiquée dans le brevet N° 359.

Comme le montre le dessin ci-joint, qui, pour rendre la chose bien claire, reproduit avec les mêmes lettres indicatrices, tout le mécanisme de chronographe-compteur représenté dans le brevet N° 359, je fixe la corne e^1 à charnière au levier E , de façon à faciliter son retour à sa position initiale sans heurter les dents de la roue F et je place le bras h du marteau H , de façon à ce que lorsque ce dernier est abaissé pour frapper le cœur I , son bras h dégage la corne e^1 de la denture de la roue F , comme le montre la fig. 2 du dessin.

Un petit ressort placé sous le levier E et ponctué dans le dessin, ramène la corne e^1 en engrenage avec la denture de la roue F lorsque le levier H est soulevé à nouveau par la roue à colonnes D . Tout le reste du mécanisme du chronographe-compteur reste tel que décrit dans le brevet 359.

EN RÉSUMÉ.

Je revendique:

Dans la combinaison spécifiée dans le brevet N° 359, la corne e^1 fixée à charnière au levier E et le bras h fixée au marteau H de façon à soulever la corne e^1 lorsque le marteau H est abaissé, en substance comme décrit.

A. LUGRIN.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

A. Lugin.
28 août 1891.

Brevet N° 3883.
1 feuille.

Fig. 1

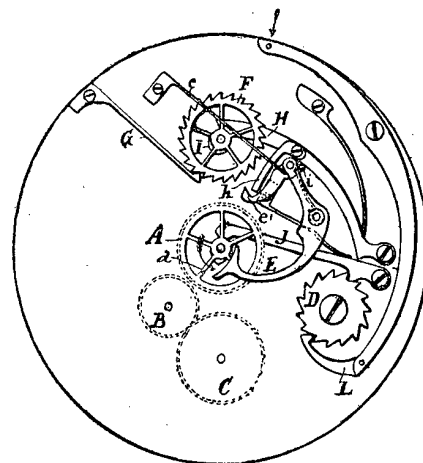
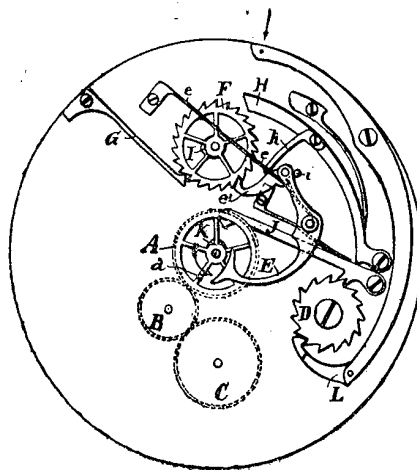


Fig. 2

A. Lugin.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.